

# # *Le plus important*



BLOCKCHAINS ET COMPÉTENCES :  
DÉVELOPPER LES TALENTS,  
PROTÉGER LES PROFESSIONNELS

COLLOQUE NATIONAL  
ASSEMBLÉE NATIONALE - 14 MARS 2019

# # LEPLUSIMPORTANT

*"Relevons le défi de l'insécurité économique en développant les capacités et compétences pour donner un avenir à chacun"*



## NOTRE GROUPE

#Leplusimportant, association indépendante fondée fin 2017, rassemble et met en action déjà **plus de 240 experts et professionnels** de tous âges et tous horizons (consultants en management, hauts fonctionnaires, startupers, entrepreneurs sociaux, chercheurs, juristes, cadres dirigeants de grands groupes, enseignants...).



## NOTRE CAUSE

Nous agissons pour **développer les capacités et compétences individuelles (capital humain)** de nos concitoyens pour **permettre à chacun de trouver une place et un avenir** dans notre société en pleine mutation.

Nous voulons ainsi favoriser l'égalité des chances et une société inclusive et lutter contre l'insécurité économique, en particulier parmi les moins favorisés et les classes moyennes.



## NOS PUBLICS CIBLES

- # les **personnes peu qualifiées** pour les aider à développer les capacités et les compétences leur permettant de trouver une place stable sur le marché du travail et construire leur avenir ;
- # les **personnes en risque de déqualification** pour faciliter et accélérer leur transition vers de nouveaux métiers porteurs d'avenir ;
- # les **enfants et les jeunes** pour agir au plus tôt sur le développement de leurs capacités et favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous.



## NOS ACTIONS

Nous agissons via **deux leviers d'engagement** complémentaires :

- # notre **"Think Tank"** propose des solutions concrètes aux pouvoirs publics pour développer les capacités et les compétences des personnes peu qualifiées ou déqualifiées ainsi que des enfants et des jeunes,
- # notre **"Action Lab"** offre aux projets de terrain qui développent les capacités et compétences des jeunes et des personnes peu qualifiées ou déqualifiées un accompagnement par des professionnels de haut niveau pour démultiplier leur impact social. Nous accompagnons déjà plus de 35 projets, qui interviennent chaque année auprès de plus de 72.000 bénéficiaires.

# BLOCKCHAINS ET COMPÉTENCES : DÉVELOPPER LES TALENTS, PROTÉGER LES PROFESSIONNELS

COLLOQUE NATIONAL - ASSEMBLÉE NATIONALE - 14 MARS 2019

**Le sujet des blockchains est inséparable de celui des compétences.** Les blockchains vont en effet créer de nouvelles activités nécessitant de nouvelles compétences, et remettre en cause des activités existantes. Se pose alors la question de la requalification et de la reconversion des professionnels concernés.

Les enjeux sont donc essentiels, tant pour les acteurs économiques eux-mêmes que pour les pouvoirs publics. **Comment se donner de la visibilité** sur les impacts à court, moyen et long terme des blockchains sur les emplois et les compétences ? **Comment favoriser l'émergence d'un vivier de talents** dans notre pays pour y faciliter le plein développement des activités liées aux blockchains ? **Comment accompagner la transition voire la reconversion des professionnels** dont les activités et les métiers vont être transformés par les blockchains ?

**Autant de questions critiques et pourtant aujourd'hui dans un "angle mort".** En les plaçant au coeur du débat, ainsi qu'en rassemblant les meilleurs experts, locaux et internationaux, issus des institutions publiques et en particulier de l'enseignement supérieur, les partenaires sociaux, les acteurs de l'écosystème d'innovation blockchains et les acteurs économiques "classiques", ce colloque tentera d'apporter des premiers éléments de réponse.

## I - BLOCKCHAINS : QUEL IMPACT SUR LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES ?

Paradoxalement, si les blockchains suscitent une littérature abondante, leurs impacts sur les métiers et les compétences sont rarement abordés. La question est pourtant cruciale.

Comme le montre le rapport de la Mission d'information commune sur les usages des blockchains et autres technologies de certification de registres, les perspectives d'applications des blockchains sont en effet considérables et "potentiellement disruptives". Elles couvrent de surcroît un large spectre de secteurs, allant des services financiers à l'énergie, en passant par la santé, l'industrie et les administrations publiques. Pour les seuls services financiers, on estime que, indépendamment des cryptomonnaies, près de 10.000 emplois seront impactés en France d'ici 5 à 8 ans par la simplification des processus "Know Your Customer" et par ses répercussions sur les activités de certifications et de validations manuelles.

Difficile, pourtant, que ce soit en France ou à l'étranger, de trouver des estimations fiables et quantifiées sur l'impact attendu des blockchains sur les emplois. Ces impacts sont mal connus, car peu étudiés. Or, sans cette visibilité, comment former les professionnels ? Comment préparer la requalification ou la transition des professionnels dont les activités vont être remises en cause ?

C'est pourquoi **la première table ronde s'intéressera aux effets potentiels des blockchains sur les métiers et les compétences**, condition première pour définir et mettre en place des actions à la hauteur des enjeux :

- # Comment assurer une analyse plus systématique des impacts potentiels des blockchains sur l'emploi, les métiers et les compétences dans les secteurs privés comme publics pour permettre des réponses adéquates de politiques publiques ?
- # Comment mobiliser les branches professionnelles pour mener des études thématiques, qualitatives et quantitatives, afin de formuler des plans d'action pour anticiper les effets des blockchains sur les métiers et les compétences, notamment via leurs observatoires prospectifs des métiers et des qualifications ?

## **II - DÉVELOPPER LE VIVIER DE TALENTS POUR FAIRE DE LA FRANCE UNE PLACE DE RÉFÉRENCE EN BLOCKCHAINS ?**

Parce que ses applications sont particulièrement innovantes voire disruptives, le vivier actuel de talents ne pourra suffire et nécessitera de nouvelles compétences. De fait, de nombreux experts et professionnels ont déjà souligné le risque d'un véritable goulet d'étranglement des compétences spécifiques à la blockchain, notamment en matière de développement blockchain-orienté, architecture de registres, et gestion de smart contracts. Ainsi, en complément des actions menées sur les plans technologique et réglementaire à l'image des mesures juridiques et fiscales incluses dans le projet de loi PACTE , il importe d'agir sur le développement des talents.

C'est tout **l'enjeu de la deuxième table ronde**. Comment favoriser l'émergence d'un vivier de talents en France pour faciliter le plein développement des activités liées aux blockchains? Comment s'assurer que ces talents ne quittent pas la France, dans un contexte de pénurie et de forte concurrence internationale?

Parmi les pistes à explorer et à débattre durant cette table ronde figurent notamment (i) l'intégration des blockchains dans le socle de formation de toutes les écoles d'ingénieur, voire aussi des écoles de commerce, afin de permettre aux futurs ingénieurs d'avoir une compréhension des enjeux technologiques et des impacts potentiels des blockchains, (ii) le développement des doubles formations afin de favoriser la constitution d'un vivier d'experts multi-compétents, maîtrisant à la fois les technologies blockchains et les processus métiers, (iii) le développement d'un dispositif de reconnaissance et de certification des compétences liées aux blockchains, (iv) le développement d'un vivier de formateurs, notamment en ouvrant des postes à l'université et en lançant des programmes de recherche impulsés par les organismes publics de recherche comme le CNRS et l'INRIA ou encore (v) le soutien des réseaux et communautés d'experts blockchain par des appels à projets publics visant à favoriser la capitalisation des connaissances.

### **III - LES BLOCKCHAINS, FACTEURS D'INSÉCURITÉ OU DE PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE ? COMMENT ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS IMPACTÉS OU MENACÉS PAR LES BLOCKCHAINS DANS CETTE TRANSITION.**

Technologies “disruptives”, les blockchains vont non seulement créer des emplois mais aussi en transformer, si ce n'est les rendre obsolètes. Avec la spécificité de porter sur des emplois qualifiés, à la différence d'autres vagues d'innovation. Alors que l'ampleur de ces impacts reste incertain et limité à court terme, **les inquiétudes et l'insécurité économique qu'ils engendrent** peuvent se manifester dès à présent parmi nos concitoyens. **Il importe donc d'agir dès maintenant**, à la fois pour accompagner la transition des professionnels dont les métiers seront transformés, et pour préparer la reconversion des professionnels dont les métiers seront menacés. **C'est l'enjeu de la troisième table ronde.**

Parmi les pistes envisageables à explorer figurent notamment (i) l'intégration des blockchains dans les programmes de formation initiale des futurs utilisateurs des secteurs les plus concernés, (ii) le développement de l'offre de formation continue aux blockchains pour les professionnels en poste dont les activités sont directement concernées, (iii) l'identification des passerelles professionnelles et des parcours de reconversion les plus pertinents pour les métiers identifiés comme les plus menacés, (iv) la mise en place à terme d'un programme spécifique “reconversion blockchains” qui s'inscrirait plus largement dans un “plan national des transitions professionnelles liées aux disruptions technologiques”.



# PROGRAMME

- 14h00** **Ouverture**  
Mounir Mahjoubi – Secrétaire d'Etat chargé du Numérique *[intervention vidéo]*
- 14h15** **Présentation de la Mission d'information sur les usages des blockchains**  
Jean-Michel Mis et Laure de La Raudière – rapporteurs de la Mission d'information commune sur les blockchains
- 14h30** **Présentation du colloque**  
**#Leplusimportant**
- 14h45** **Panel de discussion #1 - Quels impacts des blockchains sur les emplois et les compétences ?**  
Arnaud Misset – chief digital officer, CACEIS  
Pierre Paperon – Co-fondateur de Solid  
Hubert de Vauplane – partner, Kramer Levin  
Ken Timsit – managing director, ConsenSys France
- 15h45** *Pause café*
- 16h00** **Panel de discussion #2 - Comment favoriser l'émergence d'un vivier de talents en France pour faciliter le plein développement des activités liées aux blockchains ?**  
Daniel Augot – Chercheur au laboratoire d'informatique de l'Ecole polytechnique (LIX)  
Yves Poilane – Directeur, Telecom ParisTech  
Vidal Chriqui – Inventeur et CEO de BTU Protocol, intervenant formateur Eureka  
Arthur Breitman – fondateur Tezos
- 16h55** **Panel de discussion #3 - Comment accompagner la transition et la reconversion des professionnels dont les métiers seront transformés ou menacés ?**  
Éric Larchevêque – CEO fondateur de Ledger, président de La Maison du Bitcoin  
Nadia Filali – Directrice des programmes Blockchain, Groupe Caisse des Dépôts  
Bénédicte Tilloy – Présidente de l'Institut des métiers, Orange
- 17h50** **Conclusion**  
Muriel Pénicaud – Ministre du Travail *[intervention vidéo]*

# # ACTEURS INSCRITS AU COLLOQUE

## # Institutionnels, acteurs publics et partenaires sociaux



## # Acteurs économiques



## # Écosystèmes d'innovation blockchains





## COMITÉ STRATÉGIQUE

**Jean-Michel Mis** – député, co-rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les usages des blockchains

**Laure de La Raudière** – députée, co-rapporteuse de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les usages des blockchains

**Nadia Filali** – Directrice des programmes Blockchain, Groupe Caisse des Dépôts

**Guillaume Houzel** - directeur des programmes, Plan d'investissement pour les compétences



## COMITÉ D'ORGANISATION

**Nathalie Bassaler**, experte anticipation et ingénierie stratégique

**Stéphane Blemus**, consultant réglementaire dans un cabinet d'avocats spécialisé

**Vivien Brunot**, consultant

**Olivia Breysse**, docteure en IA, entrepreneure blockchain

**Grégoire Boutonnet**, chief strategy officer d'une startup de blockchains

**Philippe Boneff**, ingénieur

**Mickaël Gaborit**, expert blockchains

**Benjamin Didier**, formateur en cryptomonnaies et blockchain

**Mathias Dufour**, président, #Leplusimportant

**Etienne Laborde**, directeur dans une start-up de l'industrie de la blockchain

**Cédric Meston**, expert et enseignant sur les blockchains

**Sixtine Millot**, strategy associate dans une startup en paiements

**Chloé Pierron**, experte Blockchains

**Rémi Rouet**, consultant

**Thaima Samman**, avocate spécialisée en affaires publiques



## AVEC LE SOUTIEN DE

**SAMMAN** | PARIS - BRUXELLES